

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de la région de CONCHIL-LE-TEMPLE
46 rue de la Mairie
62180 CONCHIL-LE-TEMPLE

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE

EXERCICE 2017

A- Présentation du service :

Le syndicat intercommunal de la région de Conchil-le-Temple est exploité en régie.

Il alimente une population de 3 539 habitants, ce qui représente 1 740 abonnés.

L'eau potable provient de la station de pompage de Conchil-le-Temple qui comporte 1 forage.

Les communes de Conchil-le-Temple, Tigny-Noyelle, Colline-Beaumont, Waben, Groffliers et Nempont-Saint-Firmin sont alimentées par 60 kms de réseau.

Le syndicat est maillé avec le service des eaux de Machy (80) qui fournit 125 000 m³ par an.

Le syndicat dispose de 1 réservoir château d'eau de 500 m³ situé à CONCHIL-LE-TEMPLE.

Le syndicat est composé d'une secrétaire qui réalise la partie administrative (changement d'abonnés et facturations) et de 2 techniciens qui réalisent l'ensemble des travaux sur le réseau (travaux neufs et réparations).

Le bureau est situé en mairie de CONCHIL-LE-TEMPLE.

B- Faits marquants de l'année et orientation pour l'avenir :

6 kms de réseau ont été renouvelés rue de Montreuil à CONCHIL-LE-TEMPLE avec 30 branchements.

Des réunions ont eu lieu avec des responsables de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois dans le cadre de la prise de compétence eau potable au 1^{er} janvier 2018.

Le champ captant fait l'objet d'une Opération de Reconquête de la Qualité d'Eau.

C- Indicateurs techniques :

1- Plan de situation :

voir annexe 1

2- Volumes :

En 2017, **94 430 m³** ont été pompés, **124 764 m³** ont été achetés au syndicat des eaux de Machy,

le rendement du réseau est de **80.4 %**

l'indice linéaire de consommation est de **10.5**

3- Traitement :

L'eau potable est traitée par du chlore gazeux (traitement avant distribution). En 2017, 3 bouteilles de 30 kgs ont été utilisées.

4- qualité de l'eau :

En 2017, 13 prélèvements ont été réalisés, il n'y a pas eu de non-conformité chimique ou bactériologique.

La valeur moyenne des concentrations en nitrates est de 37.3 mg/l, la valeur limite étant de 50 mg/l. Celle de l'ensemble des pesticides est restée sous la norme de 0.5 mg/l.

D- Tarifs :

Les différents tarifs du syndicat, pour 2017, sont :

- Part fixe :	. Ø 15	32.00 € H.T.
	. Ø 20	95.00 € H.T.
	. Ø 40	127.00 € H.T.
- Part variable :	. de 0 à 1 000 m ³	1.13 euros H.T./m ³
	. > 1 000 m ³	1.05 euros H.T./m ³
	. > 2 000 m ³	0.93 euros H.T./m ³

Le prix du m³ pour 120 m³ (hors redevance de l'Agence de l'Eau) est de **1.39 euros H.T.** pour un compteur de diamètre 15.